

<b>DEPARTEMENT DE SAONE-&amp;-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>
	<b>RAPPORT N° II-8  24SGADL0036</b>

**SEANCE DU  
11 AVRIL 2024**

<b>Nombre de conseillers en exercice :</b> <b>71</b>
<b>Nombre de conseillers présents :</b> <b>53</b>
<b>Date de convocation :</b> <b>5 avril 2024</b>
<b>Date d'affichage :</b> <b>16 avril 2024</b>

<b>OBJET :</b> <b>Budget annexe Zones d'activités économiques et commerciales - Vote du compte administratif 2023</b>
--

<b>Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 68</b>
<b>Nombre de Conseillers ayant voté pour : 68</b>
<b>Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0</b>
<b>Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0</b>
<b>Nombre de Conseillers :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ayant donné pouvoir : 15</b></li> <li>• <b>n'ayant pas donné pouvoir : 3</b></li> </ul>

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 11 avril à dix-huit heures trente** le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Embarcadère (Salle Bourdelle) - 71300 MONTCEAU LES MINES, sous la présidence de **M. Daniel MEUNIER, vice-président**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Yohann CASSIER - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Jean-François JAUNET - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

**VICE-PRESIDENTS**

M. Abdoukader ATTEYE - M. Alain BALLOT - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Lionel DUPARAY - M. Bernard FREDON - M. Sébastien GANE - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - M. Frédéric MARASCIA - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - Mme Viviane PERRIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean PISSELOUP - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Laurent SELVEZ - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE

**CONSEILLERS**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

Mme Salima BELHADJ-TAHAR  
Mme Christiane MATHOS  
M. David MARTI  
M. BAUDIN (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)  
M. BUISSON (pouvoir à M. Roger BURTIN)  
M. COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)  
Mme COUILLEROT (pouvoir à M. Bernard DURAND)  
M. CHRISTOPHE (pouvoir à M. Jean-Marc FRIZOT)  
M. DURAND (pouvoir à Mme Aurélie SIVIGNON)  
Mme FALLOURD (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)  
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)  
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY)  
Mme JARROT (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)  
M. LACOUR (pouvoir à M. Didier LAUBERAT)  
Mme MARTINEZ (pouvoir à Mme Barbara SARANDAO)  
M. PINTO (pouvoir à Mme Montserrat REYES)  
M. PRIET (pouvoir à Mme Jeanne-Danièle PICARD)  
M. REPY (pouvoir à M. Noël VALETTE)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. Enio SALCE



Vu l'article L. 1612-12 du Code général des collectivités territoriales relatif au vote du compte administratif,

Le rapporteur expose :

« Le compte administratif (CA) retrace l'ensemble des mouvements de recettes et dépenses effectivement réalisés de l'année. Il doit être présenté dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice, donc au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

Il s'agit du bilan financier de l'ordonnateur. Son vote est précédé par le vote du compte de gestion. Il est présenté globalement de manière à pouvoir comparer les évolutions par rapport au compte administratif précédent.

L'année 2023 représente la première année d'exécution du budget annexe Zones d'Activités Economiques et Commerciales. Il est rappelé que, s'agissant d'un budget lotissement, l'ensemble des flux financiers liés à l'aménagement de la zone sont comptabilisés dans le cadre d'une gestion de stock et en HT.

La réalisation 2023 de ce budget se présente de la manière suivante :

### I -Les dépenses de fonctionnement pour 1 170 748,29 € HT

Dépenses de fonctionnement	BP 2023	BTV 2023	CA 2023	Conso (%)
<b>Charges à caractère Général (011)</b>	<b>1 676 000</b>	<b>1 811 130</b>	<b>1 170 748</b>	<b>-35,4%</b>
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>1 676 000</b>	<b>1 811 130</b>	<b>1 170 748</b>	<b>-35,4%</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 676 000</b>	<b>1 811 130</b>	<b>1 170 748</b>	<b>-35,4%</b>

Les dépenses de fonctionnement réalisées comprennent, dans un premier temps, le transfert des terrains concernés du budget principal vers le budget annexe, pour 1 079 088 €.

Elles intègrent également les différents travaux ainsi que les études réalisées dans le cadre des aménagements des terrains à céder, pour 91 740 €, notamment pour la zone du Prélong à Montceau.

### II -Les recettes de fonctionnement pour 1 395 439,50 € HT

Recettes de fonctionnement	BP 2023	BTV 2023	CA 2023
<b>Produits des services, du domaine, ventes diverses (70)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>366 780</b>
<b>Total recettes réelle de fonctionnement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>366 780</b>
<b>Opération d'ordre (042)</b>	<b>1 676 000</b>	<b>1 811 130</b>	<b>1 028 660</b>

<b>Total recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>1 676 000</b>	<b>1 811 130</b>	<b>1 028 660</b>
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>1 676 000</b>	<b>1 811 130</b>	<b>1 395 440</b>

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 395 440 €, et comprennent, dans un premier temps, les cessions de terrains réalisées dans l'année dans la zone des Riaux et Magenta au Creusot, dans la Zone du Prélong et dans la ZI de Torcy, pour 366 780 €.

Les recettes d'ordre correspondent à la constatation de valeur du stock qui doit intervenir en fin d'exercice. Cette valeur est constituée pour 2023 de l'ensemble des charges liées à la viabilisation des terrains, mais également de la valeur des terrains transférés et représente 1 028 600 €. Il s'agit d'une opération d'ordre budgétaire, qui trouve sa contrepartie en dépenses d'investissement.

### III -Les dépenses d'investissement pour 1 028 659,60 € HT

Dépenses d'investissement	BP 2023	BTV 2023	CA 2023
<b>Opération d'ordre (040)</b>	<b>1 676 000</b>	<b>1 811 130</b>	<b>1 028 660</b>
<b>Total dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>1 676 000</b>	<b>1 811 130</b>	<b>1 028 660</b>
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>1 676 000</b>	<b>1 811 130</b>	<b>1 028 660</b>

Les dépenses d'investissement intègrent uniquement l'opération d'ordre budgétaire réalisée pour constater la valeur du stock de terrain en 2023.

Il est à noter qu'aucune recette d'investissement n'a été réalisée sur l'exercice.

### VI – Résultats de l'exercice 2023

Au vu des éléments qui précèdent, la section de fonctionnement dégage un excédent de 224 691,21 € pour l'exercice 2023. La section d'investissement présente un déficit de 1 028 659,50 €. Le résultat de clôture présente donc un déficit de 803 968,29 €.

L'affectation de ce résultat fait l'objet d'une délibération distincte.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré,  
Etant précisé que M. David MARTI, intéressé à l'affaire n'a pas pris part au vote

DECIDE

- D'adopter le compte administratif 2023 du budget annexe ZAEC.

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 16 avril 2024  
et publié, affiché ou notifié le 16 avril 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,  
Pour le président absent,  
Le vice-président,  
Daniel MEUNIER

LE PRESIDENT,  
Pour le président absent,  
Le vice-président,  
Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Meunier', enclosed in a thin black rectangular border. The signature is stylized with a large loop at the beginning and a horizontal line at the end.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Meunier', enclosed in a thin black rectangular border. The signature is stylized with a large loop at the beginning and a horizontal line at the end.